



Rapport de décision – Séminaire ALPARC

Espaces protégés et tourisme 2030

**Entre Contemplation de la nature et terrain de jeu
pour sports de pleine nature**

Alpine Network of Protected Areas

Entremont le Vieux, PNR de Chartreuse

Jeudi 5 Décembre 2019

Le conseil d'ALPARC remercie Catherine Balestra et le PNR de Chartreuse pour l'organisation

Participants :

Christelle BAKHACHE - ASTERS

Catherine BALESTRA – PNR de Chartreuse

Massimo BOCCA - Parco Naturale Mont Avic

Davide BOLOGNINI - Parco Naturale Mont Avic

Gilles CHAPPAZ - Parc National de la Vanoise

Valérie ESBERARD - Grenoble-Alpes-Métropole

Julie-Anne JORANT - Parc National de la Vanoise

Mathieu ROCHEBLAVE - PNR du Vercors

Anne-Sophie ROUANET - Université Savoie-Mont-Blanc

Excusés :

Tina MÜLLER - Réseau des Parcs Suisses ; Fabien BOURHIS - PNR de Chartreuse ; Nicolas MANEVEAU – Station de Saint-Hilaire-du-Touvet ; Antonio MINGOZZI – Parco Nazionale Gran Paradiso ; Agnès MONTESINOS - Parc naturel régional du Queyras

Staff ALPARC :

Sven OEHM, Giacomo Marino GALLINA, Guido PLASSMANN

Langue de la réunion : Français

Diversification de l'offre touristique et démarche qualité dans les parcs alpins

a) **Une offre ciblée**

- **Profilage touristes.** Créer des profils des touristes pour mieux les cibler avec une offre personnalisée qui couvre leurs envies et besoins.
- **Tourisme scientifique.** Attirer le tourisme scientifique international vers des parcs qui ont une biodiversité extraordinaire mais peu connue.
- **Tourisme et jeunesse.** Adresser le publique des jeunes avec ses intérêts et besoins particuliers en favorisant l'accès à l'offre touristique et à la montagne par un offre ciblée y compris une offre de transports publics et autres formes de mobilité douce.

b) **Complémentarité de l'offre** entre Activités de Loisirs et de Pleine Nature (ALPN) et découverte des territoires

- **Une offre à 360°.** Développer une offre composée de plusieurs activités qui soient complémentaires (séjours multi-activités).
- **Des expériences complètes.** Offrir de nouvelles expériences qui puissent couvrir un séjour de plusieurs jours.

c) **Qualité et certification d'excellence**

- **Certification.** Mettre en place les démarches pour obtenir une certification de qualité pour donner une image forte du parc au public et promouvoir les produits de la région dans le même temps.
- **Qualité.** Mettre en avant une offre qualitative et des services de haute qualité qui puisse **fidéliser** le touriste.

d) **Echanges entre parcs**

- **Continuité.** Organiser des échanges stables entre les parcs pour partager des bonnes pratiques.
- **Partage.** Promouvoir un esprit de partage et d'ouverture entre les parcs. Contrairement aux destinations purement touristiques, les parcs ne se trouvent pas dans une situation de concurrence ou de compétition.

Espaces protégés et développement des sports de pleine nature

a) **Gestion du ski hors-piste et encadrement du ski de randonnée**

- **Espaces aménagés.** Création d'espaces aménagés pour la pratique du hors-pistes et du ski de randonnée en pleine sécurité et respect de la faune et flore. Suivi de tels sites déjà existants afin de créer une référence pour d'autres destinations inclinées à en réaliser.
- **Traçage.** Effectuer les premières traces dans les zones de ski de randonnée, soit par des gardes, soit par des bénévoles (CAF ou autre).¹ Balisage hivernal modéré et bien ciblé.
- **Balisage.** Coopération avec les clubs alpins régionaux et autres entités pertinents pour l'identification des zones refuges et de la pose de balisage de sensibilisation.
- **Sensibilisation.** Promotion continue d'initiatives telles que Be Part of the Mountain et Biodiv'Sports.

b) **Observatoire de l'évolution des pratiques sportives en relation au changement climatique.** Etablir une commission de surveillance et suivre le phénomène et les mesures d'adaptation aux changements déjà établis par les parcs.

c) **Nouvelles pratiques sportives**

- **Connaitre les nouvelles pratiques.** Répertorier les nouveaux sports de pleine nature et anticiper sur leur impact et enjeux de cohabitation avec d'autres usages sur les territoires ainsi que les enjeux de biodiversité.
- **VTT et E-bike.** Comprendre le phénomène, le développer et l'encadrer en plein respect de la nature et des autres visiteurs.

d) **Sensibilisation des pratiquants**

- **Prise de conscience du dérangement de la faune et flore.** Les sportifs ne se considèrent souvent pas comme élément de dérangement pour la faune et flore – surtout quand il s'agit des sports en contact avec la nature tel que le ski de randonnée ou l'escalade. Il faudrait prendre en compte ce phénomène sociologique/psychologique.
- **Sensibilisation 360°.** Sensibiliser et étendre Be Part of the Mountain sur toutes les activités au long des quatre saisons.
- **Sensibilisation ciblée.** Dresser une étude des risques spécifiques de chaque activité sportive pour cibler la prévention et l'éducation au risque. Informer sur la qualité et la quantité de dérangement des différentes activités.
- **Formation des autres acteurs.** Former les hébergeurs, les encadrants, les accompagnateurs et les offices de tourisme pour la protection de la faune et flore pendant les activités de pleine nature et plus globalement

¹ Une question intéressante a été retenue concernant le rôle des gardes, car apparemment assez différent dans les divers espaces protégés. Le traçage par exemple est bien inclus dans leurs devoirs dans certains parcs, dans d'autres non. Un échange entre les parcs sur cette thématique a été souhaité. Sujet intéressant à traiter dans un futur projet.

à la richesse des espaces protégés et à l'enjeu du déploiement des ALPN.

- **Journées d'information.** Organiser des journées d'information pour les pratiquants de chaque activité sportive de pleine nature avec un professionnel du sport et un vétérinaire/expert de faune ou flore pour donner des recommandations pour une pratique respectueuse.
- **Être ludique.** Il faut éviter le contraste « conservation versus cool et plaisir » afin d'atteindre les gens.
- Prise en compte des possibilités et défis des **réseaux sociaux**.

e) L'encadrement

- L'encadrement est essentiel pour offrir des possibilités aux pratiquants.

Gouvernance, identification, communication

a) Observatoire au niveau alpin de l'évolution des pratiques touristiques en relation au changement climatique.

- Une déclinaison pour cet observatoire est à développer, les espaces protégés alpins pourraient servir comme sites pilotes afin de créer une base de données.

b) Concertation interne et externe

- **Concertation entre espaces protégés.** Promouvoir les échanges entre les parcs et un partage des bonnes pratiques.
- **Concertation avec les acteurs locaux.** Promouvoir la concertation stable et systématique avec tous les acteurs du territoire.
 - Ancrer la question des espaces protégés dans le projet de territoire concernant le volet touristique et au-delà, en intégrant les habitants par le biais de l'éducation citoyenne et [l'intégration systématique des écoles](#).
 - Inclusion des agglomérations et territoires limitrophes afin d'augmenter la portée des activités.

c) Gouvernance

- **Plans de gestion partagés.** Etablir un moment de concertation et d'échange sur le contenu des plans de gestion des parcs sur la base de données scientifiques établies avec tous les acteurs locaux et les pratiquants de sports de pleine nature.
- **La transition douce des stations de ski.** Elaborer des stratégies au niveau alpin pour garantir une transition douce des stations de ski et le démantèlement des infrastructures obsolètes liées à l'activité. Intégration de leur stratégie à celle des territoires/destinations, anticipation et développement d'un nouveau modèle économique.

d) Communication

- **Établir des supports et discours adaptés aux pratiquants et groupes cibles.**

- **Discours commun et cohérent.** Elaboration d'un discours commun et cohérent concernant les exigences de protection de la faune et flore alpine pour donner du poids aux communications isolées des parcs qui souvent manquent d'autorité.
- **Réseaux sociaux.** Être actifs en tant que parcs sur les réseaux sociaux en commentant des vidéos/post des sportifs professionnels avec des informations sur la sauvegarde du paysage et des animaux.
- **Communication Vidéo.** Campagne de communication sur les réseaux sociaux sur le bon exemple de BPM. S'adresser aux jeunes avec une image « cool » des sportifs qui respectent la nature « on peut s'amuser en respectant la nature ».
- **Proposer des outils de communication professionnels,** voir l'exemple Be Part of the Mountain, car ce n'est pas toujours au cœur des expertises des parcs.
- **Eviter les conflits.** Résolution des conflits de communication entre espaces protégés, offices de tourisme, stations de ski...
- **Communication en positif.** Au lieu d'interdire, communiquer sur ce qu'on peut faire. Au lieu de signaler seulement les zones interdites, mettre en avant les parcours autorisés. Dépoussiérer les modes de communication.